



## SCTC Accès au Club House, Tennis Couverts

Un nouveau système d'accès au club house est mis en place à compter de janvier 2017. L'accès au Club House est libre aux horaires des cours collectifs. Pour pouvoir accéder au Club House aux tennis couverts, en dehors des périodes de cours collectifs, il faut être équipé d'un **Badge**.

### 1. Comment se procurer un badge

Chaque adhérent du SCTC peut s'il le souhaite obtenir un badge. Les badges sont en vente aux permanences le samedi matin. Le coût du badge est de 5€.

### 2. Accès libre au Club House aux horaires des cours collectifs

L'accès au club House est libre aux horaires des cours collectifs. Il suffit d'appuyer sur le bouton situé à l'extérieur des courts couverts.



### 3. Accéder au Club House avec le badge

L'accès au Club House est autorisé aux heures d'ouverture du stade, soit entre 8h30 et 22h00 la semaine et entre 8h30 et 20h00 le week-end.

Pour entrer, il suffit de présenter votre badge devant le boîtier situé à l'extérieur des courts-couverts.



### 4. Pré - commande

Le comité directeur doit configurer votre badge. Afin d'éviter une attente trop longue aux permanences du samedi matin, nous vous proposons de préparer votre badge à l'avance. Il suffit pour cela de nous envoyer un mail à l'adresse : [sctc.tennis-2@orange.fr](mailto:sctc.tennis-2@orange.fr).